

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 3

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Débat sur le discours de la lieutenante-gouverneure (premier jour du débat)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *premier ministre* KINEW

(N° 2) — Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act

M. le ministre SALA

 $(N^{\circ} 3)$ — Loi modifiant la Loi de la taxe sur les carburants (période d'exonération de la taxe sur les carburants)/The Fuel Tax Amendment Act (Fuel Tax Holiday)

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Attendu:

que conformément au paragraphe 33.1(3) de la *Loi sur l'Assemblée législative*, la Commission de régie de l'Assemblée législative s'est réunie le 31 juillet 2023 et le 14 novembre 2023 afin de discuter du processus de nomination du greffier de l'Assemblée législative;

que la Commission a convenu de recommander à l'Assemblée la nomination de Rick Yarish au poste de greffier de l'Assemblée et que sa nomination prenne effet dès que l'Assemblée adopte une résolution confirmant cette recommandation,

il est proposé que conformément à l'article 33.1 de la *Loi sur l'Assemblée législative*, Rick Yarish soit nommé greffier de l'Assemblée et que sa nomination prenne effet dès que l'Assemblée adopte la présente résolution.

2